

ExpLOI – Expédition PLastique Océan Indien

Cérémonie de signature de la Convention pour le double financement AFD/FFEM entre la Commission de l'Océan Indien et l'Agence Française de Développement

Le vendredi 9 juillet 2021

A Sainte Clotilde, La Réunion

Discours du Directeur régional océan indien de l'AFD

(Personnalités présentes)

- Professeur Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien
- Monsieur Jacques Billant, préfet de La Réunion
- Madame Christiane Albert, Point focal national
- Mesdames et messieurs, consuls de la zone océan Indien
- Représentants de l'IRD
- Représentants de l'association Plastik'AKOZ
- Représentants du Rectorat
- Représentants de la presse
- Distingués invités, chers amis, bonjour

Bonjour,

C'est un grand honneur pour moi d'être parmi vous aujourd'hui, à l'occasion de cette signature pour la double subvention de l'AFD, à hauteur de 5M€ et du FFEM, à hauteur d'1,7M€ à la COI, dans le cadre du projet ExpLOI.

C'est avec plaisir que l'AFD renouvelle aujourd'hui son engagement auprès de la COI et de ses Etats membres à travers ce projet de lutte contre la pollution plastique.

(I. L'AFD est présente dans l'océan Indien)

Nous savons tous que les îles de l'océan Indien, ainsi que ses eaux, sont reconnues pour la richesse de leur biodiversité. En effet, Madagascar et les îles de l'océan Indien font partie des 34 points chauds de la biodiversité mondiale.

Dans cette région, nous ne disposons pas d'une visibilité précise sur la réalité du gisement de déchets plastiques et sur les flux entre les îles de l'océan Indien. Ces territoires insulaires sont toutefois particulièrement affectés par la problématique de la pollution plastique, notamment par l'importance que représente l'environnement marin dans leurs économies à travers notamment la pêche et le tourisme.

C'est pourquoi, la stratégie régionale de l'AFD pour l'océan Indien, adoptée en octobre 2019, définit comme objectif, entre autres, d'encourager le développement durable des filières de l'économie bleue, verte et circulaire par une approche écologiquement responsable.

(II. Présentation du projet ExpLOI)

L'AFD a choisi d'accompagner ce projet dans l'Océan Indien, porté par la COI, parce que nous sommes convaincus qu'une approche régionale et multi-partenaire pour (i) Améliorer la

connaissance de la pollution causée par les déchets plastiques et (ii) pour impulser des dynamiques d'économie circulaire aura un impact significatif. Mais plus particulièrement, parce que l'océan est un bien commun, que l'AFD veut préserver afin de contribuer à la santé de l'environnement et des populations dans les Etats membres de la Commission de l'Océan Indien.

Ce projet vise à lutter contre la pollution plastique marine en soutenant au niveau régional l'évolution des comportements et l'engagement des parties prenantes, particulièrement les entreprises, dans une dynamique « 3R » : Réduire, Réutiliser, Recycler.

Les thématiques qui seront traitées sont : la réduction de l'utilisation des plastiques, le développement de l'utilisation de produits alternatifs aux plastiques et le changement de modèle économique autour du plastique.

Ces thématiques seront déclinées autour des principales activités suivantes :

- 1) Premièrement : la production de connaissances scientifiques partagées.
 - a) A travers notamment une expédition océanographique qui embarquera des scientifiques de la région pour collecter des informations sur les plastiques côtiers et marins trouvés dans la région, les moteurs de production de ces plastiques, leur circulation océanique...
 - b) La création d'un observatoire régional.
 - c) Et le financement d'études scientifiques comme par exemple, l'impact sanitaire de la pollution plastique sur les écosystèmes et sur les produits aquatiques.
- 2) La deuxième volet d'activités vise à déployer des actions de conscientisation qui s'appuieront notamment sur les informations recueillies dans le cadre des activités de production de connaissances. Les cibles de ces actions de sensibilisation sont : les médias, les enfants et la population, de manière plus générale.
- 3) Et enfin, ce projet comprend des activités qui permettront le développement de pratiques et d'innovations vertueuses. L'objectif est de financer des études de recherche axées sur le développement de solutions technico-économiques viables et réalisables par des acteurs privés de la région. Il est également question de financer la formation d'acteurs et notamment des acteurs privés, l'accompagnement de projets pilotes dans les phases de prototypage et d'incubation.

(III. Conclusion et perspectives)

Les États membres de la COI sont confrontés au quotidien à des défis communs : la pandémie de la Covid-19, le changement climatique au travers de l'intensification de l'activité cyclonique, l'érosion de la biodiversité, les sujets de stabilité politique et citoyenne entre autres.

La France à travers l'AFD accompagne la COI dans ces défis et a mis à sa disposition près de 83M€ de financements depuis 2007. Sur ces dernières années, le total des financements octroyés aura été multiplié par 5 pour atteindre bientôt environ 150 M€.

Je me réjouis de ce partenariat durable et équilibré entre l'AFD et la COI, qui se renforce aujourd'hui à travers la lutte commune contre la pollution plastique. Cette pollution représente un danger réel pour les écosystèmes de l'océan Indien ainsi que les espèces qui y vivent et à ce titre constitue une caisse d'amplification des effets négatifs du changement climatique. Au-delà de la dimension environnementale, la pollution plastique constitue un enjeu économique et sanitaire fort non seulement pour notre région mais également pour la zone orientale de

l'océan indien et pour les îles du Pacifique. La stratégie IndoPacifique sur le sujet du plastique prend ainsi tout son sens.

Je souhaite également mentionner aujourd'hui l'initiative METIS que lance l'AFD pour expérimenter le rôle possible des arts en faveur d'un développement durable. En 2021, 8 projets pilotes artistiques seront soutenus. Trois d'entre visent la thématique des plastiques et la survie des océans et concernent les agences AFD basées :

- en Inde avec la réalisation d'œuvres à partir de vêtements et matériaux d'emballage usagés ;
- en Indonésie avec la création d'une bande dessinée ;
- et à Maurice avec la création d'une œuvre composée d'instruments de musique fabriqués à partir de matériaux de récupération (collectés sur la plage ou recyclés) et l'organisation d'un spectacle musical.

La création artistique de Maurice s'articule avec le projet ExPLOI à travers notamment ses activités de sensibilisation de la population locale.

Permettez-moi, pour conclure, de remercier le Secrétaire Général de la COI ainsi que son équipe pour leur soutien à ExPLOI, les représentants des Etats Membres, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'équipe projet pour leur contribution.

Je vous remercie pour votre aimable attention.